

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2022

DU COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DU LOIRET

Le 28 MAI 2022

Déclaration de candidature à la Présidence du CDE

A NOTER:

- 1/ Date limite de retour des candidatures : J-25 au plus tard, soit le 25 Avril 2022, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre reçu avant 17 heures, au siège social du CDE.
- 2/ Merci de compléter cette fiche en lettres MAJUSCULES et de fournir tous justificatifs exigés par les statuts et le règlement intérieur.

E, SOUSSIGNÉ(E),
OM:PRÉNOM:
dresse:
ode postal : Ville :
Pate de naissance : / /
luméro de portable : _ _ _ _ _ _ Numéro de Licence FFE 2022 : _ _ _ _ _ _
st titulaire d'une licence au sein du CDE pour les années 2022,2021, 2020 ET (au choix) Est titulaire d'une licence dirigeant d'un membre actif pour les millésimes 2022,2021, 2020, 2019 et 2018; OU À détenu, depuis l'année 2000, une licence de dirigeant pendant une période de 8 ans, OU A été élu au sein des instances dirigeantes de la Fédération Française d'Equitation ou d'un de ses organes éconcentrés, depuis 2000, pendant une période minimum de 8 ans en qualité d'administrateur, ou, pendant une ériode minimum de 4 ans en qualité de président, OU Remplit les conditions de candidature d'au-moins un des postes spécifiques du comité directeur et justifier d'une xpérience dans la fonction de 5 ans dans les conditions précisées dans le règlement intérieur.
OUHAITE DÉPOSER MA CANDIDATURE POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT DU CDE
e, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations communiquées ci- dessus, et éclare sur l'honneur avoir pleine connaissance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment par les tatuts et le règlement intérieur du Comité départemental pour la validité de ma candidature. 'accepte que les données renseignées sur le présent formulaire soient recueillies par le CDEdans les conditions précisées ci-dessous.
AIT LE / / 2022 À
IGNATURE:

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du CDE susvisé, responsable du traitement, dans le but de la gestion administrative et de la vérification des personnes se déclarant candidats à la Présidence ou au Comité directeur du CDE en application, notamment, des articles XIII

des statuts, et 6, 7 et 8 du règlement intérieur du CDE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures présentées. Il s'agit d'un traitement fondé sur l'intérêt légitime du CDE à organiser son Assemblée générale élective.

Les données collectées seront communiquées aux membres de la Commission de surveillance des opérations de vote du CDE et du CRE et au personnel du CRE et de la FFE en charge de l'organisation de l'Assemblée générale élective ainsi que les éventuels prestataires du CRE ou de la FFE pour l'organisation de l'Assemblée générale et notamment un huissier de justice.

Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat visé par le scrutin.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CDE susvisé.

Page 1 sur 1 maj Octobre 2021|FFE